



ROCASM-BF

Regroupement des organismes
communautaires et alternatifs en santé
mentale du Bas-du-Fleuve inc.

315, avenue Rouleau, Rimouski
(Québec) G5L 5V5
Téléphone : 418.721.5860 poste 107
Télécopieur : 418.721.5811
rocasm_bf@hotmail.com

*L'approche alternative en santé
mentale, un + pour nos communautés*

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012

Tables des matières

Qui sommes-nous?	4
Mission	5
Les principes de base	6
Membres du ROCASM-BF	7
Nombre et nature des activités	8
Contribution de la communauté	11
Engagement dans le milieu-concertation.....	11
Réponse aux besoins du milieu	11
Rapport financier 2011-2012.....	13
Orientations 2012-2013	15

Qui sommes-nous?

Historique

Le Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale du Bas-du-Fleuve inc. (ROCASM-BF) a vu le jour en 1988. À l'époque, la table de concertation regroupait les régions de la Gaspésie, et du Bas-Saint-Laurent. La venue de la Régie Régionale et des services sociaux a fait en sorte qu'en 1993, la table s'est séparée en deux : Le ROCASM-GIM et le ROCASM-BF.

Aujourd'hui, le regroupement compte 8 ressources-membres régulières, dont 7 milieux de vie et 1 maison d'hébergement court terme de crise et de transition. Ces ressources sont réparties sur le grand territoire du Bas-Saint-Laurent, soit de La Pocatière à Matane. De plus, par sa mission de défense des droits, l'organisme PLAIDD-BF est un membre sympathisant.

Nous travaillons ensemble sur différents dossiers. Le ROCASM-BF est un lieu de concertation, de revendication et d'échanges pour les membres. Nous collaborons avec différents acteurs du milieu.

Le milieu de vie est « un lieu d'appartenance et de transition, un réseau d'entraide et d'action. Ces caractéristiques trouvent leur prolongement dans des activités qui, bien que très diversifiées, peuvent être regroupées ainsi que des services de soutien individuel, de groupe et collectif, des activités éducatives, des actions collectives ainsi que des actions de promotion et de prévention. Ce sont des organismes au service d'une communauté ciblée qui ne rejoignent pas nécessairement que des personnes en difficultés mais des groupes de personnes ayant des caractéristiques communes. Ces organismes disposent d'un lieu physique pour l'accueil des personnes. Certains interviennent en plus dans le milieu de vie naturel des communautés qu'ils desservent. »¹

Source¹ : <http://trpocb.typepad.com/>

Mission

Le Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale du Bas-du-Fleuve a pour buts et objectifs de :

- * **REGROUPER** en corporation les organismes communautaires et alternatifs du Bas-du-Fleuve et dont la mission unique de ceux-ci est relative à la santé mentale;
- * **DÉFENDRE** l'identité, la mission, l'autonomie et l'expertise de ses membres;
- * **REVENDIQUER** le respect et la reconnaissance des organismes dans leurs pratiques alternatives et leurs financements;
- * **ASSURER UN SOUTIEN** technique au fonctionnement, à l'expertise et aux formations à ses membres;
- * **AVOIR UNE PRÉOCCUPATION** pour recueillir et diffuser l'information aux niveaux provincial, régional et local;
- * **PROMOUVOIR LA CONCERTATION** entre les membres du ROCASM-BF et au besoin avec les autres partenaires œuvrant en santé mentale;
- * **PROMOUVOIR UNE COMPRÉHENSION GLOBALE DE LA SANTÉ** qui tient compte des conditions sociale, économique, politique, familiale, culturelle, psychologique et physiologique;
- * Être **L'INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ** en matière d'action communautaire autonome en santé mentale, c'est-à-dire le représentant officiel des ressources alternatives en santé mentale du Bas-Saint-Laurent, auprès de l'Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent;
- * **DÉVELOPPER ET MAINTENIR** des contacts avec d'autres regroupements et organismes existant au Québec.
- * se **PROCURER ET ADMINISTRER**, aux fins mentionnées ci-dessus, des fonds, subventions et autres contributions adéquates pour réaliser les objectifs du ROCASM-BF.

Les principes de base

- 1- **L'accueil de la personne:** L'alternative propose d'accueillir la personne de façon humaine, personnalisée et chaleureuse. On doit respecter l'intégrité, la dignité et les droits de la personne. On travaille à partir d'une conception globale de la personne, c'est-à-dire qu'au-delà des problèmes qu'elle éprouve, il y a un être humain avec une histoire, ce qui implique qu'on ne travaille pas à partir du diagnostic psychiatrique. Le rapport avec la ressource doit être volontaire.
- 2- **L'appropriation du pouvoir:** L'alternative encourage le respect du pouvoir que la personne possède sur elle-même. En fonction de son rythme, nous permettons à la personne de se réapproprier le pouvoir sur elle-même, sur sa situation, sur son environnement, etc. L'une des conditions essentielles est d'informer la personne des possibilités qui s'offrent à elle et de l'encourager à se responsabiliser par rapport à ses choix.
- 3- **Participation à la vie associative:** L'alternative favorise l'implication de la personne dans sa communauté. Elle encourage la personne à participer activement à la vie démocratique de la ressource, à l'appropriation de son statut de citoyen à part entière dans sa communauté.
- 4- **Les rapports participants-intervenants:** L'alternative travaille à promouvoir des relations égalitaires entre intervenants et participants de façon à éviter le plus possible la hiérarchie, la bureaucratie et les rapports de domination entre les personnes qui fréquentent la ressource et les intervenants. L'alternative reconnaît l'égalité des personnes en tant qu'êtres humains, mais qu'également dans le contexte professionnel il devient important de respecter un code d'éthique.
- 5- **Les rapports avec les institutions du réseau public:** L'alternative se définit comme un mouvement social autonome porteur d'un "ailleurs et autrement" en santé mentale. L'alternative entretient des collaborations et des alliances librement consenties avec des établissements du réseau public.
- 6- **L'engagement social et politique:** L'alternative se définit comme un mouvement de transformation sociale et politique et non pas uniquement comme un distributeur de services. Elle a l'obligation d'intervenir dans la société où elle évolue. L'alternative s'implique politiquement et dans le développement social.
- 7- **L'entraide ou les rapports entre participants:** L'alternative favorise le partage d'expériences, l'entraide et la solidarité entre les personnes possédant le même vécu (détresse émotionnelle, souffrance, histoire de psychiatrisation, etc.). L'alternative considère que l'expérience de la folie, le vécu de la souffrance, le passage par l'hôpital, etc. constituent des formes de savoir qui peuvent être utiles aux autres.

Membres du ROCASM-BF

Membres réguliers :

- **Association canadienne pour la santé mentale, filiale Bas-du-Fleuve inc.**
Nathalie Dumais, Présidente, Rimouski
- **Centre alternatif en santé mentale et sociale Le Marigot de Matane**
Kathy Paquet, Vice-présidente, Matane
- **Source d'espoir Témis inc.**
Gisèle Collin, Secrétaire, Témiscouata-sur-le-Lac
- **Bouffée d'Air du KRTB (La)**
Hélène Chabot, Administratrice, Rivière-du-loup
- **Association Kamouraskoise en santé mentale La Traversée**
Éliane D'Anjou, Administratrice, La Pocatière
- **La maison des Tournesols**
Johanne Deschênes, Administratrice, Mont-Joli
- **Périscope des Basques**
Lorraine Michaud, Administratrice, Trois-Pistoles
- **Rayon de Partage en santé mentale**
Lise Dompierre, Administratrice, Amqui

Membre sympathisant :

- **Promotion, lutte, aide, intervention, défense, droits - Bas-du-Fleuve (P.L.A.I.D.D),**
Rimouski

Nombre et nature des activités

Nombre de rencontres du conseil d'administration : 5

Dates : 21 juin 2011
18 octobre 2011
9 novembre 2011
26 janvier 2012
15 mars 2012

Comités de travail :

- 2 comités :
 - Comité pour le document « Les réponses alternatives aux besoins en santé mentale : en péril financier » (Portrait ROCASM-BF)
 - Comité des ressources humaines

Nature des activités :

- 1. Participer aux actions ayant pour but d'augmenter la reconnaissance, la visibilité et le financement des organismes et des regroupements du mouvement d'action communautaire autonome.**

L'état de situation des organismes communautaires en santé mentale du ROCASM-BF est préoccupant. La situation financière de ceux-ci est très précaire, certains groupes doivent diminuer leurs activités ou fermer leurs portes un certain temps pour arriver à fonctionner. Ensemble, nous cherchons des moyens pour consolider ce qui existe déjà et développer nos ressources en fonction des nouvelles réalités. Durant l'année 2011-2012, les membres du ROCASM-BF ont produit le document « Les réponses alternatives aux besoins en santé mentale : en péril financier » (Portrait du ROCASM-BF) et l'ont déposé, le 16 mars 2012, à l'Agence de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Des réponses de la part du bailleur de fonds sont attendues d'ici juin 2012.

Nous participons à certaines actions organisées par le MAC ou le RRASMQ dans le but d'augmenter la reconnaissance et le financement des organismes et des regroupements du mouvement d'action communautaire autonome.

Nous organisons en collaboration avec l'ACSM-BF des activités de visibilité durant la semaine nationale en santé mentale qui se déroulent la première semaine de mai.

Le ROCASM-BF a appuyé ses membres dans le cadre de la mobilisation « non à la convention PSOC » et il a participé aux différents travaux de concertation avec le MAC en lien avec la convention du Ministère de la santé et des services sociaux.

2. Voir à l'état d'avancement des travaux concernant le 10% et se mobiliser au besoin;

Avec la rédaction du document « Les réponses alternatives aux besoins en santé mentale : en péril financier » (Portrait du ROCASM-BF) et la rencontre avec l'ASSSBSL du 16 mars 2012, nous avons démontré que nos besoins financiers sont au-delà du 10 %.

3. Effectuer une réflexion sur le cadre de partenariat, les rôles et l'implication des partenaires en santé mentale;

Suite aux travaux de réflexion effectués en 2010-2011, les organismes partenaires approchés n'ont formulés aucune demande d'adhésion à notre Regroupement.

4. Sensibiliser davantage les partenaires sur les actions de concertation et de mobilisation du ROCASM-BF dans le Bas-Saint-Laurent.

La collaboration et la concertation demeure un élément important dans notre regroupement, même si nos partenaires du milieu communautaire en santé mentale ne sont pas tous membres, nous les consultons à divers moments pour ainsi continuer à tisser des liens.

5. Travailler ensemble au développement et à l'expansion de l'approche communautaire et alternative en santé mentale du Bas-St-Laurent.

L'approche communautaire et alternative étant le cœur de notre regroupement, toutes les ressources travaillent ensemble à garder une vision commune et à appliquer les sept (7) principes de base de celle-ci.

Durant nos réunions de conseil d'administration, nous échangeons sur les valeurs alternatives pour ainsi avoir une vision commune.

Les travaux avec le MAC, le RRASMQ et l'ASSSBSL nous ont permis de mieux se positionner à cet égard dans le BSL.

Nous sommes toujours bien visibles sur différents sites, exemple : www.santementalebsl.org, nous avons aussi introduit une accroche bien représentative de notre regroupement dans notre document « Les réponses alternatives aux besoins en santé mentale : en péril financier » et y avons redéfini nos actions pour mieux réaffirmer notre approche communautaire et alternative en santé mentale.

6. Tenir des activités de formation et de ressourcement ainsi que des moments d'échanges, d'informations et de réflexions.

Lors de ses conseils d'administration, le ROCASM-BF offre un moment de soutien entre les coordinations des ressources membres. Il leur permet de partager leur expertise, parfois spécialisée, à des situations d'intervention et de gestion. Lorsqu'il y a roulement de direction ou de personnel, le conseil s'avère un précieux « coach » au niveau des pratiques alternatives. Notons que les coordinations des organismes se retrouvent souvent seules à gérer des réalités difficiles de leur quotidien d'un milieu en santé mentale. Le ROCASM-BF sert alors de point de contact entre les groupes et d'observateur externe pour soutenir la direction.

Ce temps est aussi consacré à s'informer de la situation des organismes en santé mentale au niveau local, régional et provincial. C'est un moment précieux pour partager notre vision alternative et la façon dont elle s'articule au quotidien.

Au ROCASM-BF, l'année fut mouvementée au niveau des ressources humaines. Il y a eu deux remplaçantes pour le congé de maternité qui ont quitté leur poste en cours de route. Le conseil d'administration a priorisé alors l'élaboration du Portrait du ROCASM-BF. Le retour de l'agente de liaison, suite à son congé de maternité fut également bref car celle-ci a eu la possibilité de choisir un emploi offrant de meilleures conditions de travail. Le conseil d'administration a alors procédé à une ouverture de poste qu'il a comblé seulement au début de janvier 2012.

Ainsi, Il n'y a eu aucune formation et journée de ressourcement pour l'année 2011-2012.

7. S'impliquer activement aux Tables régionales, nationales, assister aux réunions du C.A. de l'Agence régionale et tout autre lieu pertinent pour l'avancement des dossiers en santé mentale.

Plusieurs membres siègent sur des comités locaux, régionaux, nationaux et alimentent continuellement les discussions au ROCASM-BF. Nous participons aux rencontres organisées par le MAC, un membre siège sur le comité des tables du RRASMQ. Nous sommes continuellement en lien avec nos partenaires du milieu pour l'avancement des dossiers en santé mentale.

Contribution de la communauté

Les coordonnatrices des organismes membres se déplacent fréquemment lors des séances du conseil d'administration et offrent de leur précieux temps afin de former un regroupement régional bien vivant.

Notons que le ROCASM-BF se loge à l'ACSM-BF depuis l'automne 2006. Il profite au quotidien de ses locaux, de la générosité de tout son personnel et de l'activité constante de l'organisme.

Il ne faut pas oublier qu'un comptable bénévole donne de son temps pour la comptabilité du ROCASM-BF.

Nous maintenons notre entente avec l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport du Bas-St-Laurent pour être le centre accréditeur des vignettes d'accompagnement touristique et de loisirs (VATL) des personnes ayant une problématique sévère de santé mentale. La vignette permet à l'accompagnateur d'entrer gratuitement dans des sites touristiques, culturels ou de loisirs. Quelques vignettes ont déjà été distribuées et le service est en expansion au Bas-St-Laurent.

Engagement dans le milieu-concertation

Voici plusieurs exemples de notre engagement et de notre concertation dans le milieu :

- * Notre entente avec l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport du Bas-St-Laurent;
- * Notre participation aux actions « non à la convention PSOC »;
- * Plusieurs pétitions : augmentation de logement sociaux, PSOC, lettres d'appui à des démarches voulant l'amélioration des déterminants sociaux, lettre d'appui au financement de la Bouffée d'Air, etc.;
- * Les assemblées spéciales du MAC;
- * Le cadre de gestion de l'ASSSBSL.

Réponse aux besoins du milieu

Nous répondons aux besoins du milieu par différents moyens et actions :

- * Soutien et accompagnement des coordonnatrices des membres du ROCASM-BF;
- * Rédaction du document « Les réponses alternatives aux besoins en santé mentale : en péril financier » (Portrait du ROCASM-BF);
- * Pétitions et appuis pour différents milieux;
- * Information, promotion à la population par nos membres;
- * Etc.

RAPPORT FINANCIER

2011-2012

ORIENTATIONS

2012-2013

Orientations 2012-2013

1. Participer aux actions ayant pour but d'augmenter la reconnaissance et le financement des organismes et des regroupements du mouvement d'action communautaire autonome;
2. Voir à l'état d'avancement des travaux avec l'ASSSBSL concernant une hausse significative du financement des ressources alternatives en santé mentale au Bas-Saint-Laurent;
3. Se mobiliser, se concerter et appuyer le MAC afin que les négociations, entourant le cadre de gestion, soient satisfaisantes pour le milieu communautaire et l'ASSSBSL;
4. Travailler ensemble au développement et à une meilleure connaissance de l'approche communautaire et alternative en santé mentale du Bas-Saint-Laurent;
5. Tenir des activités de formation et de ressourcement ainsi que des moments d'échange d'informations et de réflexion;
6. S'impliquer activement aux niveaux régional et national et assister aux réunions du CA de l'Agence régionale et tout autre lieu pertinent pour l'avancement des dossiers en santé mentale.